



INTERVALLES

Un intervalle est la distance qui sépare deux [notes](#) ayant des positions différentes sur la [portée](#).

Exemple:



L'*intervalle mélodique* fait entendre les deux sons successivement.

L'intervalle mélodique *ascendant* est celui dont la note inférieure est écrite la première.



L'intervalle mélodique *descendant* est celui dont la note supérieure est écrite la première.



En général, un intervalle se mesure toujours de façon ascendante, c'est-à-dire du grave à l'aigu, à moins que le contraire ne soit spécifié.

L'*intervalle harmonique* fait entendre les deux sons simultanément. Il se lit toujours de façon ascendante, c'est-à-dire de bas en haut.



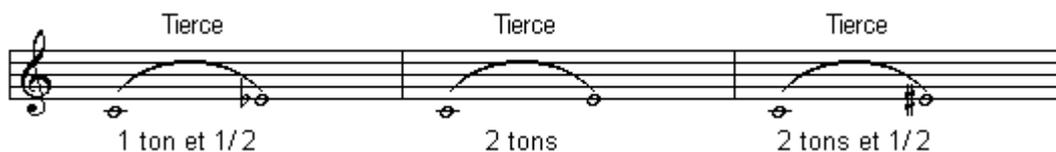
Un intervalle tire son nom du nombre de [degrés](#) qu'il contient. Exemple, l'intervalle formé par 4 degrés se nomme *quarte* et l'intervalle formé par 6 degrés se nomme *sixte*.

La qualification et la composition des intervalles

La composition d'un intervalle indique le nombre de [tons](#) et de [demi-tons](#) qu'il contient, ce qui sert à déterminer sa qualification. La qualification précise le nombre de tons et de demi-tons contenus dans un intervalle.

Exemple: le mot, "*tierce*", ne peut indiquer à lui seul le nombre de tons et de demi-tons contenus dans les différentes sortes de tierces.

Exemple sans qualification:



Les termes employés pour qualifier les intervalles sont : **diminué, mineur, majeur, juste, augmenté**. Lorsqu'une quarte augmentée est constituée de 3 tons on emploie le terme **triton** pour la désigner.

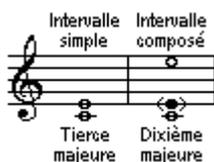
L'intervalle simple ne dépasse pas l'étendue d'une octave juste. Les intervalles simples sont la *seconde*, la *tierce*, la *quarte*, la *quinte*, la *sixte*, la *septième* et l'*octave*.

La qualification et la composition des intervalles simples				
Secondes	(Diminuée) Inadmissible, car en pratique, ces 2 notes produisent le même son, il n'y a donc pas d'intervalle.	Mineure 1 <u>demi-ton diatonique</u>	Majeure 1 ton	Augmentée 1 ton et 1 <u>demi-ton chromatique</u>
	Tierces	Diminuée 2 demi-tons diatoniques	Mineure 1 ton et 1 demi-ton diatonique	Majeure 2 tons
Quartes	Diminuée 1 ton et 2 demi-tons diatoniques	Juste 2 tons et 1 demi-ton diatonique	Augmentée 2 tons, 1 demi-ton diatonique et 1 demi-ton chromatique ou 3 tons (Triton)	

Quintes	Diminuée	Juste	Augmentée	
				
	2 tons et 2 demi-tons diatoniques	3 tons et 1 demi-ton diatonique	3 tons, 1 demi-ton diatonique et 1 demi-ton chromatique	
Sixtes	Diminuée	Mineure	Majeure	Augmentée
				
	2 tons et 3 demi-tons diatoniques	3 tons et 2 demi-tons diatoniques	4 tons et 1 demi-ton diatonique	4 tons, 1 demi-ton diatonique et 1 demi-ton chromatique
Septièmes	Diminuée	Mineure	Majeure	(Augmentée)
				
	3 tons et 3 demi-tons diatoniques	4 tons et 2 demi-tons diatoniques	5 tons et 1 demi-ton diatonique	Inusitée dans la pratique
Octaves	Diminuée	Juste	Augmentée	
				
	4 tons et 3 demi-tons diatoniques	5 tons et 2 demi-tons diatoniques	5 tons, 2 demi-tons diatoniques et 1 demi-ton chromatique	

L'intervalle composé dépasse l'étendue d'une octave juste; il peut être *redoublé*, *triplé*, *quadruplé*, etc. Les intervalles composés sont la neuvième, la dixième, la onzième, la douzième, la treizième, la quatorzième, la quinzième, la seizième, la dix-septième, etc.

Pour redoubler un intervalle, on peut déplacer la note supérieure de l'intervalle simple à l'octave supérieure.



Pour redoubler un intervalle, on peut aussi déplacer la note inférieure de l'intervalle simple à l'octave inférieure.



Pour trouver l'intervalle redoublé d'un intervalle simple, il faut ajouter 7 degrés au nombre représentant l'intervalle simple.

Exemple:

Pour calculer le redoublement de la tierce à une octave on doit faire l'opération suivante:
 $3 + 7 = 10$ (Une dixième).

Pour trouver l'intervalle simple d'un intervalle redoublé on doit enlever 7 degrés à l'intervalle redoublé.

Exemple:

Pour obtenir l'intervalle simple de la onzième on doit effectuer l'opération suivante:
 $11 - 7 = 4$ (Une quarte).

Pour tripler ou quadrupler un intervalle simple, on déplace sa note supérieure à deux ou trois octaves supérieures, ou sa note inférieure à deux ou trois octaves inférieures.

Exemple:

Pour calculer le triplement de la tierce à 2 octaves on doit effectuer l'opération suivante:
 $3 + 7 + 7 = 17$ (Une dix-septième).

